



## Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr)

27/10/2023

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'association des anciens combattants de Bessoncourt, avec le soutien de la mairie, organise une cérémonie au monument aux morts le 11 novembre. Les personnes qui le souhaitent peuvent se joindre à eux afin de rendre hommage aux morts pour la patrie le **samedi 11 novembre à 11h30**.

### LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES INTERDITES – 14 ans

Un décret publié au *Journal officiel* le 1<sup>er</sup> septembre 2023 a relevé à 14 ans l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique. Il était jusque-là de 12 ans. Cette mesure fait partie de l'objectif « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques, présenté en mars 2023 par le ministère des Transports.

Relever à **14 ans** l'âge exigé pour être au guidon d'une trottinette électrique vise à éviter les accidents qui peuvent intervenir en raison de la très grande jeunesse et de la faible expérience d'un conducteur, a précisé le gouvernement dans un communiqué. Par ailleurs, 14 ans est l'âge à partir duquel il est possible de conduire des cyclomoteurs ou des voiturettes.

**Rappel** : le Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques a été présenté à la suite de la forte augmentation du nombre d'accidents graves impliquant les différents engins de déplacement personnel motorisé (EDPm) : + 36 % entre 2021 et 2022, selon les données de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière. Une augmentation qui est notamment liée à la forte hausse de la pratique.

**Des amendes plus chères** : le décret a également durci les sanctions prévues pour ceux qui transportent un passager sur leur trottinette électrique - ces véhicules étant à usage exclusivement personnel -, ainsi que pour la conduite sur des voies interdites (voies rapides urbaines...). **Les amendes pour ces comportements passent de 35 à 135 euros.** La circulation sur les trottoirs, sauf lorsque le maire l'a autorisé, était déjà punie d'une amende de 135 euros.

À l'intérieur d'une agglomération, les conducteurs de trottinettes doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables. Lorsqu'il n'y en a pas, ils peuvent se déplacer sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

Hors agglomération, ils doivent obligatoirement rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables.

**À noter** : ces nouvelles règles concernent l'ensemble des engins de déplacement personnel motorisé, donc également les gyropodes, les monoroues électriques ou les hoverboards.

INFORMATIONS EXPRESS

## RECYCLAGE DES DÉCHETS



**DANGER : RISQUE D'EXPLOSION**

**Cartouches de protoxyde d'azote**



Apportez-les en déchèterie



Interdit dans les bacs

## COLLECTE DE JOUETS D'OCCASION

**Laisse parler ton cœur**

**Participez à la grande collecte de jouets d'occasion**

☆ Cette année le Grand Belfort participe à une **grande collecte de jouets d'occasion pour les enfants défavorisés**.

☆ **Apportez tous les jouets que vos enfants n'utilisent plus :** peluches, poupées, jeux de société, jeux vidéo, voitures télécommandées, instruments de musique, trottinettes...

☆ **Vérifiez qu'ils sont bien complets et en bon état** et déposez-les dans le carton dédié.

**Où vont les jouets collectés ?**

- Tous vos dons sont destinés aux enfants défavorisés. Ils seront donnés à la **Ressourcerie 90** qui trie, nettoie ou remet en état les jouets, si nécessaire. Les jouets collectés seront soit revendus à prix solidaires dans leurs boutiques, soit donnés à des familles en difficulté.
- Les jouets électriques et électroniques qui ne peuvent pas être réutilisés, sont confiés à **ecosystem** pour être recyclés. **ecosystem** est agréé par les Pouvoirs publics pour collecter, dépolluer et recycler les appareils électriques et électroniques usagés. L'œuvre également à l'allongement de leur durée de vie en soutenant la réparation et le réemploi.
- Les autres jouets, non électriques et électroniques, sont recyclés par **Ecomaison** agréé par les Pouvoirs publics pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison, dont les jeux et les jouets.

**Lieux de dépôts des jouets :**  
Les 4 déchèteries du Grand Belfort (Châtenois-Les-Forges, Danjoutin, Semamagny, Fontaine) - Mairie annexe, rue de l'Ancien-Théâtre, Belfort - Les mairies de : Angeot, Banvillers, Banvillers, Berront, Bessoncourt, Bourogne, Buc, Chèvremont, Dorans, Eloie, Essert, Lailvière, Mézière (ateliers municipaux), Novillard, Semamagny, Sévenans, Valdoie (ancienne école), Vauthiermont - Le centre culturel, rue du Cimetière, Chèvremont - La Ressourcerie 90 - 30 rue de Soissons et 9 rue de Budapest, Belfort.

**Collecte de jouets d'occasion**  
Du 18 au 25 novembre 2023

Pour en savoir plus :  
[www.laisseparlertoncoeur.org](http://www.laisseparlertoncoeur.org)  
[www.grandbelfort.fr](http://www.grandbelfort.fr)



GRAND BELFORT



ecosystem  
recycler c'est protéger



GRAND BELFORT



ecosystem  
recycler c'est protéger

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, la commune participe à l'opération « Laisse parler ton cœur » du 18 au 26 novembre 2023.

Il s'agit d'une grande collecte de jouets d'occasion qui permet de réemployer ou de recycler des objets non utilisés.

Tous types de jouets seront collectés en vue du réemploi par la Ressourcerie 90 (remise en vente à petits prix dans les magasins solidaires) ou du recyclage par deux éco-organismes [Ecosystem](#) et [Ecomaison](#).

Un conteneur sera à votre disposition à la Mairie

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte du mercredi 1<sup>er</sup> novembre assurée normalement.

## DU COTÉ DES ASSOCIATIONS



# LOTO

**DIMANCHE 19 NOVEMBRE - 14 H**

## BESSONCOURT

**Salle de la mairie (face église)**

**Réservation obligatoire / Tarifs :**

Adulte : 15€ (4 cartons)  
Enfants (-12) accompagnés : 5€ (1 carton)  
5 € le carton supplémentaire



**Bons d'achats  
de 20 à 200€**

Buvette / viennoiseries



**CONTACT**



**06 74 53 53 94**



**[liliane.charnot@gmail.com](mailto:liliane.charnot@gmail.com)**



**[www.aba90e-monsite.com](http://www.aba90e-monsite.com)**



**SAMEDI 4 NOV. 2023**

# BOURSE AUX JOUETS

## BESSONCOURT

**Salle de la Mairie / 9h - 13h  
(en face de l'église)**

Tarif exposant :  
5€ (payable à l'inscription)

Renseignements/inscriptions :  
06 64 21 36 20  
[www.aba90.e-monsite.com](http://www.aba90.e-monsite.com)



## DU COTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé mardi 7 novembre après-midi et vendredi 10 novembre 2023.

Rappel des nouveaux horaires :

Lundi 9 h à 12 h et 14 h à 17h

Mardi 9 h à 12 h et 14 h à 17h

Mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17h

Jeudi 9 h à 12 h // // // // // **fermé l'après-midi**

Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17h



## LE RELAIS PETITE ENFANCE DE LARIVIÈRE

Le Relais Petite Enfance de Larivière peut apporter un soutien aux familles, aux assistantes maternelles pour toutes questions relatives à la garde des enfants, au métier d'assistantes maternelles, aux différents moyens de gardes etc...

La commune de Bessoncourt est actrice de ce Relais, alors n'hésitez pas à contacter les animatrices de ce lieu.

### Le Relais Petite Enfance de LARIVIERE

**Octobre à  
Décembre 2023**



**Relais  
petite enfance**  
Informer  
Accueillir  
Accompagner

#### Journal trimestriel du Relais Petite Enfance de Larivière

Pour cette rentrée, le journal du relais fait peu neuve !  
Nouveau format ... nouvelle périodicité !!!

Il sera diffusé tous les trimestres pour vous transmettre toute l'actualité de/ en lien avec :

- PAJE EMPLOI
- Mon enfant.fr (dossier, ressources pour les familles et pour les professionnel(le)s,
- La convention collective, les modifications portées à la législation des contrats des assistants maternels,
- L'offre/ les offres de formation sur le territoire du 90.

Le calendrier de nos animations est disponible en mairie mais aussi sur notre page  
facebook : <https://www.facebook.com/relaislariviere/>  
Pour recevoir notre calendrier, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse mail

### Les permanences du relais

Permanence téléphonique et par mail  
Tous les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanence par mail  
Et mercredis de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03.84.56.50.24  
Mail : [relais.sit@famillesrurales.org](mailto:relais.sit@famillesrurales.org)  
mailto:relais.sit@famillesrurales.org



### Les nouveautés Paje Emploi

## DU COTÉ DES ANIMAUX

L'hiver est à nos portes et, avec lui, la rudesse de la météo.

La SPA a besoin de nous pour apporter un peu de confort aux animaux du Refuge - Arche de Noé Belfort -

C'est pourquoi, en tant que bénévole, je vous propose de déposer vos vieilles couvertures, serviettes, vos vieux draps, gants de toilettes, torchons, les **jeudi 16 et vendredi 17 Novembre à la Mairie de Bessoncourt** . Ce que vous déposez doit évidemment être propre.

Je me tiendrai à votre disposition pour des dons en espèces ou en chèque le vendredi 17 Novembre de 13h30 à 17h00 à la salle de la Mairie.

Carole LUDWIG, bénévole Spa, Arche de Noé, Belfort. Tél +33 607 302 555